



HAL
open science

“ To reclaim the fallen ” : les instituts réformateurs pour mères célibataires à Londres, 1875-1901

Florence Pellegrin

► To cite this version:

Florence Pellegrin. “ To reclaim the fallen ” : les instituts réformateurs pour mères célibataires à Londres, 1875-1901. *Alizés : Revue angliciste de La Réunion*, 2017, Expériences et représentations de la maternité : comprendre pour prévenir les violences intrafamiliales, 41, pp.97-110. hal-02339408

HAL Id: hal-02339408

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02339408>

Submitted on 30 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« To reclaim the fallen »¹ : Les instituts réformateurs pour mères célibataires à Londres, 1875-1901

Nombre de foyers, de refuges pour mères célibataires apparaissent au dix-neuvième siècle au Royaume-Uni et ont pour objet de secourir des jeunes femmes dans le besoin, de leur permettre de se racheter, de s'amender vis-à-vis de la société. Dans ces instituts où, pendant de longs mois, on écarte du monde celles qui sont coupables d'adultère ou de relations sexuelles pré-maritales, les missionnaires rassemblent les conditions nécessaires à la reconversion morale et physique de leurs pensionnaires. Quelle que soit la gravité de leurs fautes, il est essentiel d'aider ces jeunes femmes à se reconstruire, il en va du bien-être de la société toute entière². Véritables instituts réformateurs, ces établissements témoignent de l'importance donnée à l'expiation des péchés des mères célibataires victoriennes.

Ce travail de recherche porte sur ce phénomène de retraite spirituelle « imposée » et s'appuie sur les archives du *London Foundling Hospital* de 1875 à 1901. Organisation caritative consacrée à l'accueil d'enfants abandonnés, le *Foundling Hospital* est créé en 1739 par le capitaine Thomas Coram, un philanthrope indigné par le nombre d'enfants abandonnés et livrés à eux-mêmes dans les rues de Londres. Coram était aussi révolté par le sort réservé aux mères d'enfants illégitimes pour lesquelles « une erreur d'un jour était suivie de nombreuses années d'infamie »³. Les archives de cet organisme qui, dès 1801, n'accueille plus que les enfants illégitimes de moins d'un an ainsi que les fils et les filles de soldats tués à la guerre, contiennent les témoignages de jeunes

¹ « La reconversion des femmes déchues », extrait du descriptif de l'organisation caritative *Rescue Home*, créée en 1885, cf. *The Family Welfare Association of London, The Charities Register and Digest Being a Classified Register of Charities in or Available for the Metropolis*. London : Longmans, Green and co., Paternoster Row ; 1890. p. 533.

² On pense en effet que la dégradation morale des femmes risque de compromettre l'équilibre de la famille et de la société, cf. Lucia Zedner, *Women, Crime and Custody in Victorian England*. Oxford: Clarendon Press, 1991. p. 23.

³ John Brownlow, *The History and Objects of the Foundling Hospital*. London: C. Jacques ; 1881 (1865), p. 49 : “*For the error of a day, she was punished with the infamy of years*”.

femmes contraintes de se séparer de leur enfant. Elles mentionnent les foyers pour mères célibataires et nous renseignent sur le rôle joué par ces institutions.

Depuis la réforme de la Loi des pauvres de 1834, le fardeau de l'illégitimité pèse tout entier sur les mères des enfants nés hors mariage. La clause sur les « bâtards » de 1834 établit une distinction entre pauvres méritants et non méritants. Elle fait suite au rapport de 1832 de la commission sur les « bâtards »¹ qui atteste l'existence d'un lien direct entre aide publique, débauche et illégitimité. Cette clause restreint les possibilités d'action juridique des mères célibataires en cas d'abandon du père de l'enfant². Bien qu'elles puissent faire appel auprès des « *quarter sessions* »³, celles-ci doivent dorénavant être capables de fournir des preuves matérielles « tangibles » de l'identité du père de leur enfant pour obtenir une pension alimentaire⁴.

De façon générale, cette clause constitue un réel tournant dans l'histoire de la philanthropie britannique. En jouant du principe de dissuasion, la *Poor Law Amendment Act* ou Nouvelle Loi pour les Pauvres de 1834 du gouvernement de Lord Melbourne, vise à mettre un terme aux abus des décennies précédentes. Selon les théories utilitaristes de Jeremy Bentham et plus tard d'Edwin Chadwick, toute assistance matérielle serait une incitation aux rapports illégitimes⁵. L'aide aux pauvres leur serait néfaste, contribuerait à la perte de certaines valeurs morales⁶. Rectitude et économie deviennent dès lors les mots d'ordre de la lutte contre la pauvreté et l'illégitimité. La loi de 1834 vient renforcer les préceptes chrétiens qui interdisent la fornication en dehors du mariage,

¹ “*Commission Report on Bastardy*”.

² Françoise Ducrocq, « De la loi des pauvres à la loi de la jungle : relations sexuelles et stratégies matrimoniales (Londres, 1850-1870) », dans Pasquier, Marini, Ducrocq, Fraisse, Sohn, *Stratégies de femmes*. Paris : Tierce, 1984. p. 38.

³ Cours locales comparables à nos cours d'assises actuelles.

⁴ “*Corroborative evidence*”, cf. John R. Gillis., *For Better, for Worse: British Marriages, 1600 to the Present*. New York ; Oxford : Oxford University Press, 1985. p. 239. Ursula Henriques, “*Bastardy and the New Poor Law*”, *Past and Present*, n°37, juillet 1967. p. 104.

⁵ En témoigne cet extrait du rapport de 1832 de la Commission Royale sur la Loi des Pauvres de 1834 : “*Every penny bestowed, that tends to render the condition of the pauper more eligible than that of the independent labourer, is a bounty on indolence and vice*”, cf. Brian Watkin, *Documents on Health and Social Services, 1834 to the Present Day*. London : Methuen & Co, 1975. p. 6.

⁶ Gareth Stedman-Jones, *Outcast London: A Study in the Relationship between Classes in Victorian Society*. Harmondsworth, Baltimore: Penguin, 1976. p. 274 : “*Out-door relief was a major cause of ‘demoralization’*”.

l'ostracisme social et économique subi par les mères célibataires paraissant être une arme excellente pour faire respecter la discipline sociale escomptée¹. Dès 1835, les auteurs de la clause se félicitent déjà de premiers résultats concluants².

Après la réforme de la Loi des Pauvres, l'aide financière que pouvaient recevoir certaines jeunes femmes est donc suspendue. Bien des mères d'enfants illégitimes se retrouvent à l'asile pour les pauvres (« *workhouses* »)³. Dans ces institutions, on porte des uniformes et on coupe les cheveux au plus court comme dans les prisons⁴. Femmes et hommes y sont séparés dès leur arrivée. Le travail y est obligatoire et le plus grand inconfort est destiné à rappeler à chacun que son sort doit être pire que celui du plus pauvre des travailleurs. Aller à l'asile est honteux, pour quiconque, qu'on soit homme, femme, jeune ou vieux⁵. Cette « humiliation »⁶ est ressentie partout dans les classes populaires. On y a recours quand toutes les autres possibilités ont échoué. Dans les archives du *London Foundling Hospital*, on retrouve des passages de correspondances qui font référence aux difficiles conditions de détention. L'amant de Bertha W., instituteur à Hersham, lui écrira en avril 1893 :

-
- ¹ C'est du moins ce qu'exprime Sir James Graham, en 1844, lors de son discours à la Chambre des Communes concernant l'amendement de la Loi des Pauvres : "*The principle, as enunciated in the report of the commissioners on which the bill was founded, proceeded on the assumption that throwing the whole burden on the female would operate as a restraint on immorality, be conducive of chastity, and lead to a diminution of the number of illegitimate children*", cf. Sir James Graham, « House of Commons Debates », volume 72, 10 février 1844, dans <http://hansard.millbanksystems.com>, consulté le 18 mars 2012.
 - ² Le rapport annuel de la Commission Royale sur la Loi des Pauvres confirme l'impact de cette loi sur les femmes du peuple : "*One constantly hears the females of the lower classes complaining of the new law, and proving they understand it*", cf. Annual report of the Poor Law Commissioners of England and Wales, volume I (1835), p. 57. et volume VI (1840), p. 175., citée dans John R. Gillis., *For Better, for Worse, op. cit.*, p. 239.
 - ³ Parfois même dans des hôpitaux psychiatriques, cf. Alana Martin, *Fragile Moralities and Dangerous Sexualities, Two Centuries of Semi-Penal Institutionalisation for Women*. London: Ashgate, 2005. p. 49.
 - ⁴ Eric Hopkins, *Childhood Transformed: Working-Class Children in Nineteenth-Century England*. Manchester: Manchester University Press, 1994. p. 173.
 - ⁵ Ginger S. Frost, "The Black Lamb of the Black Sheep": Illegitimacy in the English Working Class, 1850-1939", *Journal of Social History*, volume 37, n°2, hiver 2003. p. 303.
 - ⁶ C'est en ces termes qu'un membre de la famille d'un père déserteur s'exprime dans un courrier au sujet des asiles pour les pauvres : "*Cannot she be shielded and saved from at least, that degradation?*", cf. *London Foundling Hospital Archive (L.F.H.A.)*, "Petitions Admitted", Ellen P., 1890.

Ma chère Bertha, je suis plutôt surpris de recevoir un message de ta part, je pensais que tu n'avais pas le droit d'écrire, mais je suis content d'avoir de tes nouvelles. Je suis sincèrement désolé d'apprendre que ta situation actuelle te déplaît tant. Il ne faut pas t'inquiéter, quelques mois sont vite passés. Je sais qu'ils ne sont pas très aimables dans ce genre d'endroit. Un peu de courage et tout ira très bien.¹

Dans les années 1850 et 1860, toute une série de scandales éclatent concernant les conditions d'accueil épouvantables des pauvres et des malades dans ces établissements². En témoigne cet extrait d'un ouvrage de Louisa Twining datant de 1859 :

La salle d'accouchement n'était qu'une salle comme les autres, dépourvue de cloisons. Une vieille pensionnaire s'y trouvait. Nous nous sommes rendu compte qu'elle avait la jambe ulcérée et le sein rongé par un cancer. C'était pourtant elle qui faisait presque tout. Elle assistait les femmes et leurs bébés, et prenait même en charge la délivrance. Ses cheveux n'étaient pas peignés car cela pouvait porter « la guigne ». Elle ne se lavait que très rarement. Avec le docteur, nous avions tout d'abord eu du mal à comprendre pourquoi les enfants avaient souvent de la fièvre, presque toujours des problèmes oculaires et une santé très fragile³.

L'accouchement dans un asile est une expérience moralement et physiquement horrible. Le taux de mortalité maternelle y est beaucoup plus élevé qu'ailleurs⁴. Les femmes accouchées y succombent de maladies sans lien direct avec leur grossesse telles que la pneumonie, la phtisie, la petite vérole ou la scarlatine⁵. Vers la fin du siècle, s'y produit néanmoins

¹ Ma traduction "I am indeed sorry to hear your present place is so distasteful to you but you must not worry yourself, as few months will soon slip away. I know they are not over-kind in those institutions but cheer up and you will get through all right", cf. LFHA, « Petitions Admitted », Bertha W., 1893.

² Le plus célèbre impliquera l'asile de St Pancras.

³ Ma traduction "The lying-in ward [...] which was only a general ward without even screens, had an old inmate in it who we discovered to have an ulcerated leg and cancer of the breast; yet she did nearly everything for the women and babies, and often delivered them too. The women's hair was not combed, it was 'not lucky' to do so, and washing was at a discount. The doctor and myself could not imagine at first why the temperatures went up, and the babies nearly always got bad eyes and did badly", cf. Louisa Twining, *Workhouses and Pauperism and Women's Work in the Administration of the Poor Law*. London : Methuen and co., 1859. p. 201., cité dans Lara Marks, "Medical Care for Pauper Mothers and Their Infants: Poor Law Provision and Local Demand in East London, 1870-1929", *The Economic History Review*, New Series, volume 46, n° 3, août 1993, p. 518.

⁴ En 1870-71, il était de 8,7 pour 1.000 comparé à une moyenne générale de 4,7 pour 1.000 (chiffres du Registrar General), cf. Lara Marks, « Medical Care for Pauper Mothers and Their Infants », *op. cit.*, p. 525.

⁵ *Ibid.*

une amélioration des conditions de vie¹ ; on y verra même se former des comités d'aide aux mères célibataires comme par exemple *The St Pancras Workhouse Girls' Aid Committee*, en 1885².

Le durcissement progressif des politiques d'aide aux pauvres aura un rôle prépondérant quant au désir d'imposer aux plus démunis des normes de conduite semblables à celles des classes moyennes. La réforme morale passe ainsi et surtout par la philanthropie, qui se doit d'être responsable de la propagation de nouveaux codes moraux³. Il n'y a pas d'alternative à l'autodiscipline constante et seuls le « travail », la « régularité », et l'« économie » peuvent permettre d'échapper aux grands malheurs de la vie⁴. Depuis le milieu du XVIII^e siècle et l'avènement d'un mouvement philanthrope évangélique en faveur de la rédemption des femmes déchues, bien des missionnaires tentent déjà d'arracher prostituées et autres femmes jugées amoraux à leur vie de péché⁵. Convaincus qu'il est possible de se racheter de l'immoralité sexuelle, ceux qui ont à cœur de sauver ces âmes en perdition jugent la société trop sévère face aux premières erreurs de conduite et à celles qui se prostituent contre leur gré. Ils critiquent notamment les asiles pour les pauvres et l'impact négatif de ces établissements sur des jeunes femmes perçues comme très influençables qui y feraient notamment de bien mauvaises rencontres⁶.

Les deux premières institutions créées pour les femmes déchues seront des maternités publiques : *The Magdalen Hospital* (1758)⁷ ou *Queen*

¹ On y crée notamment davantage d'écoles et d'infirmes ; cf. Francis M. L. Thompson, *The Rise of Respectable Society: A Social History of Victorian Britain, 1830-1900*. London : Fontana, 1988. p. 347.

² Un groupe qui aide les jeunes femmes déchues à retrouver une certaine respectabilité : “*To assist girls in St. Pancras Workhouse, previously respectable, in regaining their characters after becoming mothers of illegitimate children*”, cf. The Family Welfare Association of London, *The Charities Register and Digest*, op. cit., p. 529.

³ Gareth Stedman-Jones, *Languages of Class Studies in English Working Class History, 1832-1982*. Cambridge : Cambridge University Press, 1984. p. 191.

⁴ Gareth Stedman-Jones, *Outcast London*, op. cit., p. 271.

⁵ Le mouvement attire principalement des évangéliques mais aussi quelques bénévoles laïques (d'où l'ouverture d'une poignée d'institutions laïques comme par exemple *Urania College*, un asile ouvert en 1847 par Angela Burdett-Coutts et Charles Dickens).

⁶ Linda Mahood, *The Magdalens, Prostitution in the 19th Century*. London : Routledge, 1990. p. 54.

⁷ “*The reformation of fallen women, especially such as are not yet deeply degraded*” ; cf. The Family Welfare association of London, *The Charities Register and Digest*, op. cit., p. 533.

Charlotte's Hospital (1752)¹. La très grande majorité des jeunes femmes qui postulent pour abandonner leur enfant au *London Foundling Hospital* ont accouché dans l'un de ces organismes. Des foyers dédiés aux femmes déchues, sans abri voire indigentes, apparaissent aussi dès la fin du dix-huitième siècle et leur donnent la possibilité de s'amender de leur vie de pécheresse. Comme on l'apprend dans le rapport de George. P. Merrick sur les prostituées, nombreuses sont celles qui intègrent, à leur sortie de prison, ces « instituts réformateurs » afin de retrouver leur dignité passée². On parle alors de « pénitenciers », le terme faisant ici référence à la pénitence des pensionnaires³. Il y a par exemple *The London Female Penitentiary and Guardian Society* (1888) dont la mission est « de sauver, de réhabiliter et de protéger les femmes déchues trahies qui souhaitent expier leurs péchés par le repentir »⁴. Bien que ces établissements accueillent avant tout des prostituées qui souhaitent revenir dans le droit chemin, on y trouve également des femmes victimes d'inceste et de violences sexuelles, voulant échapper à des relations abusives, ou encore des alcooliques⁵. Ces institutions ne recevaient donc pas uniquement des femmes coupables de délits. Elles s'adressaient avant tout à celles qui n'avaient pas su se conformer aux standards de moralité en vigueur⁶.

Il faudra cependant attendre 1845 et la création de la première confrérie anglicane féminine, *Sisterhood of the Holy Cross*, pour que le

¹ “For the delivery of married women and deserving unmarried women with their first child” ; cf. The Family Welfare association of London, *The Charities Register and Digest*, op. cit., p. 107.

² “Reformatory institutions”, cf. George Purnell Merrick, “Work Among the Fallen as Seen in the Prison Cell: A Paper Read Before the Ruri-Decanal Chapter of St. Margaret's and St. John's, Westminster, in the Jerusalem Chamber”, jeudi 17 juillet 1890, London, New York, Melbourne : Ward, Lock and Co., 1891. p. 9.

³ “Magdalen homes”, “Penitentiaries”.

⁴ “The rescue, reclamation, and protection of betrayed and fallen women desirous of forsaking their evil ways”, cf. The Family Welfare Association of London, *The Charities Register and Digest*, op. cit., p. 531.

⁵ Susan Mumm, “Not Worse than Other Girls’: The Convent-Based Rehabilitation of Fallen Women in Victorian Britain”, *Journal of Social History*, volume 29, n°3, printemps 1996. p. 527 ; La popularité de ces établissements va se renforcer tout au long du siècle. Alors qu'en 1845 on ne compte qu'une dizaine d'établissements de la sorte, leur nombre passe à 238 en 1903, cf. Susan Mumm, *Stolen Daughters, Virgin Mothers: Anglican Sisterhoods in Victorian Britain*. London, Continuum International Publishing Group, 1999. p. 99.

⁶ “The reformers targeted a whole range of women who had failed to adhere to or achieve required standards of behavior”, cf. Alana Bartin, *Fragile Moralities and Dangerous Sexualities*, op. cit., p. 37.

mouvement en faveur des femmes déchues s'intensifie¹. En consultant le registre des organisations caritatives de 1890, on découvre qu'il existait plus d'une trentaine de refuges de ce type à Londres². Il y avait par exemple *The Home for Deserted Mothers and their Infants* (1863), *St Cyprian's Beth-Esda* (1870), *Countess Dowager of Aberdeen's Home* (1881), *The Home of the Good Shepherd* (1883), *The Rescue Home* (1885). Ces instituts réformateurs de la seconde moitié du dix-neuvième siècle sont bien plus exigeants quant à la respectabilité de leurs pensionnaires et souhaitent clairement se démarquer des « pénitenciers » mentionnés plus haut. Ils s'adressent pour la plupart aux jeunes femmes récemment déchues qui ne sont coupables que d'une seule et unique faute, avec ou sans enfant. Voici la mission de l'organisme *Countess Dowager of Aberdeen's Home* (créé en 1881) : « Sauver les jeunes femmes déchues, surtout celles qui ne sont que récemment écartées du droit chemin et dont la situation est loin d'être désespérée »³. Celle de *The Home for Deserted Mothers and their Infants* (créé en 1863) : « Venir en aide aux jeunes femmes (jusqu'alors respectables mais qui, pour une dérive accidentelle, sont devenues ou sont sur le point de devenir les mères d'enfants illégitimes) en leur trouvant des emplois de domestiques qui leur permettront de faire garder leur enfant par une nourrice »⁴. Autre exemple, *St Cyprian's Beth-Esda* (créé en 1870) : « Secourir et ramener dans le droit chemin les filles (surtout celles qui ont moins de 18 ans) qui, bien que déchues, ne sont pas totalement

¹ Ce mouvement contribuera notamment à influencer l'attitude générale face aux femmes déchues. Comme le remarque Françoise Barret-Ducrocq dans son ouvrage *Pauvreté, charité et morale à Londres au XIX^e siècle : une sainte violence*. Paris : PUF, 1991 : « Progressivement la représentation de la prostituée se modifie. A l'image de la femme publique qui choisit de se vendre par goût du luxe, de la facilité, et par une propension naturelle de la classe sociale à la promiscuité et au vice, se substitue celle de la victime innocente que la désintégration de la famille ouvrière, l'absence d'éducation chrétienne, et les conditions de logement ont laissée sans défense contre la lubricité et la duplicité masculine », cf. Françoise Barret-Ducrocq, *Pauvreté, charité et morale à Londres au XIX^e siècle*, op. cit., p. 180.

² The Family Welfare Association of London, *The Charities Register and Digest*, op. cit., p. 529-535.

³ "The rescue of fallen young women, especially of those who have not long led a sinful life and who may be considered hopeful cases", cf. The Family Welfare Association of London, *The Charities Register and Digest*, op. cit., p. 529-535.

⁴ "To help young women (who, being otherwise of respectable character, have, for the first time, become or are about to become mothers of illegitimate children), by getting them into service, in order that they may maintain their children out at nurse", cf. The Family Welfare Association of London, *The Charities Register and Digest*, op. cit., p. 532.

immorales et désirent se racheter et s'engager à changer de vie »¹, ou encore *St Marylebone Female Protection Society* (créé en 1838) : « offrir un toit aux jeunes femmes entre 14 et 27 ans, qui sont déçues mais qui, avant de commettre l'irréparable, avaient une bonne réputation »². Notons ici que certaines institutions s'adressent aux jeunes femmes qui n'ont pas encore commis de péché. C'est le cas de *The Society for the Rescue of Young Women and Children* (1853) qui propose « de prendre en charge et de former les jeunes filles en danger »³.

Dans ces institutions, on établit fréquemment une distinction stricte entre les pensionnaires en fonction de la nature de leurs fautes. Le vice étant contagieux, il est nécessaire de bien séparer les femmes selon de la gravité de leurs crimes pour éviter qu'elles ne souffrent de la mauvaise influence de leurs camarades⁴. Ceci est clairement apparent dans le registre des organisations caritatives de 1890. Concernant *The Society for the Rescue of Young Women and Children* (1853), on peut lire : « Les filles déçues sont accueillies dans notre foyer dès l'âge de 13 ans ; celles qui ne sont pas déçues mais qui sont en danger, de 14 à 18 ans. Ces dernières sont strictement séparées des autres ; ce classement des pensionnaires est propre à notre institut »⁵. On remarque aussi qu'une distinction sociale est parfois établie entre les jeunes femmes. A la *Saint James's Diocesan Home* (1856), il est en outre question de pensionnaires de premier, second et troisième rang⁶.

¹ “The shelter and reformation of girls (chiefly under eighteen) who, though fallen, are not deeply sunk in sin, but are anxious to redeem their character and give promise of amendment of life”, cf. The Family Welfare Association of London, *The Charities Register and Digest*, *op. cit.*, p. 536.

² “Affording a home for young women between 14 and 27 years of age, who have fallen from the paths of virtue, but who, up to the time of their fall, bore a good character”, cf. The Family Welfare Association of London, *The Charities Register and Digest*, *ibid.*

³ “The guardianship and training of young girls exposed to danger”, cf. The Family Welfare Association of London, *The Charities Register and Digest*, *op. cit.*, p. 529.

⁴ George Purnell Merrick, “Work Among the Fallen as Seen in the Prison Cell”, *op. cit.*, p. 60-61.

⁵ “Those subject to temptation and danger in their situations are protected. Fallen girls are received into the Homes from 13 years of age upwards; ‘unfallen girls, who are in circumstances of danger,’ from 14 to 18 years of age. The former are kept quite separate from the latter, a proper classification being a distinct characteristic of this Society”, cf. The Family Welfare Association of London, *The Charities Register and Digest*, *op. cit.*, p. 530.

⁶ Ma traduction “First-class penitents live apart from the others, and do no menial work- 1£ per week. The second-class penitents do the work of the house and the laundry- 10s. per week. Third-class, 3s. 6d. a week for first two months. Diocesan cases in the third-class are received free at discretion. The three classes are kept distinct”, cf. The Family Welfare Association of London, *The Charities Register and Digest*, *op. cit.*, p. 533.

Dépendant de comités directeurs totalement indépendants vis-à-vis de l'État¹, ces organisations caritatives consacrées aux mères célibataires sont en général payantes, ce qui en limite inmanquablement l'accès. Ainsi, Cordelia P., bonne à tout faire à Ramsgate, devra verser 5,5 £ à son entrée dans le foyer *Homes of Hope*². Emily D., une domestique de Londres y restera six mois jusqu'à la naissance de son fils. Elle paie 10.10 £³. La mère de Maria A. B. paie aussi 10,10 £⁴. Jeannette G., de Bristol fera le voyage jusqu'à Londres avec son père, un marchand de lait, pour y être acceptée. Elle explique au secrétaire du *Foundling Hospital* : « Quand j'ai découvert mon état de grossesse, j'en ai informé ma tante et elle l'a dit à mon père qui m'a envoyée aux *Homes of Hope* [...], un établissement dont il avait entendu parler grâce à un ami de Londres. Mon père et ma tante ont partagé les frais d'admission (10 guinées) »⁵.

Le rachat des femmes déchues passe par l'exil et l'amendement des « coupables »⁶. La religion chrétienne est d'une importance primordiale dans ces institutions. Voici par exemple ce que l'on peut lire dans le descriptif du foyer *Homes of Hope*, situé à Regent Square, et créé en 1887 :

Pensionnaires du foyer, les jeunes femmes sont formées à des tâches domestiques en tout genre dans l'espoir qu'un jour elles deviennent des membres actifs et bienveillants de la société. L'objectif premier [...] reste cependant de leur donner la chance de recevoir une éducation religieuse et de les convaincre de l'importance ultime de s'en remettre de tout leur cœur à Dieu⁷.

¹ Alana Bartin, *Fragile Moralities and Dangerous Sexualities*, op. cit., p. 35.

² LFHA, "Petitions Admitted", Cordelia P., 1893.

³ LFHA, "Petitions Admitted", Emily D., 1887.

⁴ LFHA, "Petitions Admitted", Maria A. B., 1890.

⁵ Ma traduction "I found out my condition and told my aunt and she told my father who sent me up to the *Homes of Hope* [...] which he heard of through a friend in London: my father and aunt paid the fee (ten guineas between them)", cf. LFHA, "Petitions admitted", Jeannette G., 1892.

⁶ Françoise Barret-Ducrocq, *Pauvreté, charité et morale à Londres au XIX^e siècle*, op. cit., Partie III Chapitre 2.

⁷ Il s'agit d'un extrait du descriptif d'un foyer de Londres, situé à Regent Square en 1887 (*Homes of Hope*) : "While inmates of the *Homes*, the young women are trained in household and domestic duties, with a view to their becoming good and useful members of society. The great object, however, [...] is to afford them opportunities of religious instruction, and to impress upon them the extreme importance of turning to God with all their hearts", cf. LFHA, "Petitions Admitted", Emily D., 1887.

Voici encore un autre extrait :

Amener les pensionnaires à se repentir, leur inculquer la sobriété, la rigueur et l'obéissance, leur donner les moyens de gagner leur vie lorsqu'elles réintègrent la société¹.

La retraite spirituelle proposée impose en règle générale un séjour dont la durée n'est pas anodine. À la *Bristol Temporary Home*, le séjour dure trois mois après la naissance de l'enfant : « Puisque notre foyer n'est pas un hôpital et qu'il a été fondé dans l'unique but d'exercer une influence morale et religieuse sur ses pensionnaires, celles-ci se doivent de rester au moins trois mois après la naissance du bébé »². Autre exemple, *The Home of the Good Shepherd* (1883), un refuge qui accueille les jeunes filles « vulnérables » pour une durée minimum de deux ans : « Le séjour des filles dure deux années. Elles reçoivent une formation professionnelle complète et exercent divers travaux de couture et de blanchissage »³. Elisabeth B., une bonne à tout faire de Coventry qui a pendant plusieurs mois eu des relations sexuelles avec le neveu de son ancien employeur, restera quant à elle une année entière dans un tel institut : « Mon père faisait partie du deuxième bataillon [...] il est aujourd'hui décédé, tout comme ma mère. Je n'ai pas de logement. Mme C. va me placer dans un foyer pour une année entière afin que je refasse ma réputation »⁴.

Dans ces refuges, les jeunes femmes acceptent de se couper du monde pendant de longs mois, voire des années. Elles n'ont que très peu de contact avec l'extérieur, avec leur famille, leur entourage. Tout se passe généralement sur place comme par exemple l'enseignement religieux ou encore l'apprentissage de tâches domestiques. Si ce type

¹ Ma traduction “*To bring the inmates to repentance; to form in them habits of sobriety, industry, and obedience; to provide them with the means of earning a livelihood when restored to society*”, “Homes of Hope”, 1890 ; cf. The Family Welfare Association of London, *The Charities Register and Digest*, op. cit., p. 531.

² Ma traduction “*As the home is not a Lying-in Hospital, but is solely established to exercise a moral and religious influence over the girls, they must stay three months after the infant's birth*”, cf. LFHA, “Petitions Admitted”, Cathrine P., 1897.

³ Ma traduction “*Girls are kept two years. They have ‘a thorough industrial training,’ and are employed in needlework and dressmaking, and in laundry*”, cf. The Family Welfare Association of London, *The Charities Register and Digest*, op. cit., p. 532.

⁴ Ma traduction “*My father was in the 2nd battalion [...] he is dead, so is my mother, I have no home, Mrs C. is going to put me in a home for a year to regain my character*”, Mme C. est l'employeur actuel de la jeune femme ; Nous ne connaissons malheureusement pas le nom de l'institut ; cf. LFHA, « Petitions Admitted », Elisabeth B., 1893.

d'incarcération « volontaire »¹ peut aujourd'hui paraître surprenant, dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, il s'impose à certaines femmes comme l'unique façon de pouvoir retrouver leur dignité. C'est d'ailleurs bien souvent quelqu'un de leur entourage qui les incite à s'inscrire. La bonne à tout faire, Elisabeth B., citée plus haut, sera convaincue par son employeur de la nécessité de s'interner une année entière.

Certains auteurs comme notamment M. J. Weiner (1994) ou encore Alana Bartin (2005) dénoncent la dimension carcérale de ces établissements consacrés à la détention et au contrôle d'« individus déviants »². Ils soulignent la discipline trop rigoureuse de ces foyers et le caractère punitif de l'aide prodiguée³. Dans ces établissements, le contrôle social des femmes est confié à d'autres femmes. Les archives du *Foundling Hospital* contiennent de nombreuses références à ces responsables féminins « respectables » des classes supérieures. Emma I., en 1881, recevra une appréciation favorable de la part de celle qui s'occupera d'elle pendant dix mois : « La surveillante en chef de *St Mary Magdalen's Home* affirme que de la candidate était là pendant plusieurs mois et que sa conduite, lors de son séjour, avait été très satisfaisante »⁴. La responsable de la *House of Hope*, Mrs B., déclare quant à elle dans un courrier adressé au *Foundling Hospital* que le cas d'Edith A. S. est un cas « méritant » et qu'elle est convaincue que la jeune femme « évoluera favorablement » par la suite⁵. Certaines émettent parfois des jugements négatifs quant aux qualités morales de leurs pensionnaires, comme dans l'extrait suivant, issu du dossier de Martha L., en 1880 :

Mrs H. a confirmé que, pendant plusieurs mois, la demanderesse avait trouvé refuge dans son foyer et qu'elle y avait eu son enfant. Elle ne garde pas une impression très favorable de son comportement et la croit tout à fait capable de

¹ Dans le registre des associations, il est fréquemment question d'« inscription volontaire » (« *voluntary application* »), cf. The Family Welfare Association of London, *The Charities Register and Digest*, op. cit., p. 529-535.

² Martin J. Wiener, *Reconstructing the Criminal: Culture, Law, and Policy in England, 1830-1914*. Cambridge : Cambridge University Press, 1994 ; Alana Bartin, *Fragile Moralities and Dangerous Sexualities*, op. cit. ; « containing, controlling and reforming "deviant" individuals », cf. Alana Bartin, *Fragile Moralities and Dangerous Sexualities*, op. cit., p. 34.

³ Alana Bartin, *Fragile Moralities and Dangerous Sexualities*, op. cit., p. 34.

⁴ LFHA, « Petitions Admitted », Emma I., 1881. « The matron of St Mary Magdalen's Home stated that Pet was there for several months and her conduct while she was there was very good ».

⁵ LFHA, « Petitions Admitted », Edith A. S., 1899 : « Consider this a deserving case and that Pet will subsequently turn out well ».

duplicité. Elle n'est pas digne de confiance, elle est égoïste et peu reconnaissante. Elle demeure tout de même respectable et peu encline au vice. C'est également une domestique très efficace¹.

L'aide prodiguée dans les instituts réformateurs britanniques se fait au prix du respect scrupuleux du code de morale de l'établissement d'accueil.

Les refuges dans lesquels on soigne, on guide, on réforme les femmes déchues, nous offrent un exemple parfait des mesures mises en place pour lutter contre la perte des valeurs morales de la société britannique. A une époque où l'on s'inquiète de la montée du chômage, des faibles taux de profits et du surpeuplement urbain, les mœurs des citoyens britanniques continuent de préoccuper et d'inspirer les acteurs sociaux². Synonyme de stabilité sociale pour l'individu et pour la société, la pureté morale de tous est perçue comme enjeu de santé publique³. Les instituts réformateurs ont pour objectif principal de faire en sorte que des femmes jugées amORALES se conforment aux standards de moralité et de respectabilité en vigueur, qu'elles deviennent des membres actifs de la société. C'est dans un environnement quasi-carcéral que l'on pousse des jeunes mères à s'amender, à se repentir de leurs péchés quand bien même ces dernières ne sont que des victimes sexuelles. Bien que l'existence même de ces instituts témoigne de l'émergence d'un mouvement d'indignation face au sort réservé aux mères célibataires, le sentiment de culpa-

-
- ¹ Ma traduction LFHA, "Petitions Admitted", Martha L., 1880, "*Mrs H. stated that Petitioner was in her 'Home' for several months and was confined there. She was not favourably impressed with her, and believed she was quite capable of making false statements. She was selfish, untruthful, and ungrateful, but she was respectable, and not viciously disposed. She was also a very efficient servant*".
- ² Gareth Stedman-Jones, "Working-Class Culture and Working-Class Politics in London, 1870-1900: Notes on the Remaking of a Working Class", *Journal of Social History*, volume 7 (1973-74), p. 467.
- ³ Jeffrey Weeks. *Sex, Politics, and Society: The Regulation of Sexuality Since 1800*. London : Longman, 1989. p. 81 ; Un nouveau mouvement pour la pureté sociale (*Social Purity Movement*) émerge d'ailleurs dans les années 1860 et prend de l'ampleur près de vingt ans plus tard, à la suite du scandale concernant les *Contagious Diseases Acts*. Ces lois adoptées en 1864, 1866, et 1869, pour couper court aux infections vénériennes et notamment à la syphilis dans les rangs de l'armée, mettent en place un système de contrôle systématique de l'état de santé des prostituées dans certaines villes de garnisons comme Canterbury, Dover, Gravesend, Woolwich et Aldershot.

bilité associé à la condition de ces femmes que nous avons évoquées à travers cet article persistera jusqu'à bien tard dans le vingtième siècle¹.

Florence PELLEGRY²

BIBLIOGRAPHIE

Sources primaires

- London Foundling Hospital Archive (L.F.H.A.), Pétitions acceptées, 1875-1901 (London Metropolitan Archives, LMA).
 L.F.H.A., Pétitions refusées, 1875 (LMA).
 Graham, Sir James, "House of Commons Debates", volume 72, 10 février 1844, dans <http://hansard.millbanksystems.com>, consulté le 18 mars 2012.
 The Family Welfare Association of London, *The Charities Register and Digest Being a Classified Register of Charities in or Available for the Metropolis*. London : Longmans, Green and co., Paternoster Row ; 1890.
 (<http://archive.org/stream/charitiesregistre00famiuoft#page/528/mode/2up>, consulté le 12 mai 2012).

Sources secondaires

- Barret-Ducrocq, Françoise, *Pauvreté, charité et morale à Londres au XIX^e siècle : une sainte violence*. Paris : PUF, 1991.
 Bartin, Alana, *Fragile Moralities and Dangerous Sexualities, Two Centuries of Semi-Penal Institutionalisation for Women*. London : Ashgate, 2005.
 Brownlow, John, *The History and Objects of the Foundling Hospital*. London : C. Jacques, 1881 (1865).
 Ducrocq, Françoise, « De la loi des pauvres à la loi de la jungle : relations sexuelles et stratégies matrimoniales (Londres, 1850-1870) », dans Pasquier, Marini, Ducrocq, Fraïsse, Sohn, *Stratégies de femmes*. Paris : Tierce, 1984.
 Frost, Ginger S., « The Black Lamb of the Black Sheep? Illegitimacy in the English Working Class, 1850-1939 », *Journal of Social History*, volume 37, n°2, hiver 2003.
 Gillis, John R., *For Better, for Worse : British Marriages, 1600 to the Present*, New York, Oxford : Oxford University Press, 1985.
 Henriques, Ursula, "Bastardy and the New Poor Law", *Past and Present*, n° 37, juillet 1967.
 Hopkins, Eric, *Childhood Transformed : Working-Class Children in Nineteenth-Century England*. Manchester : Manchester University Press, 1994.
 Mahood, Linda, *The Magdalens, Prostitution in the 19th Century*. London : Routledge, 1990.

¹ Des instituts similaires continueront d'exister de façon indépendante jusqu'à la fin des années 1940, Alana Bartin, *Fragile Moralities and Dangerous Sexualities, op. cit.*, p. 4.
² Maître de conférences en études anglaises, Centre de recherches D.I.R.E., Université de La Réunion.

- Marks, Lara, "Medical Care for Pauper Mothers and Their Infants : Poor Law Provision and Local Demand in East London, 1870-1929", *The Economic History Review*, New Series, volume 46, n°3, août.1993.
- Merrick, George Purnell, "Work Among the Fallen as Seen in the Prison Cell: *A Paper Read Before the Ruri-Decanal Chapter of St. Margaret's and St. John's, Westminster, in the Jerusalem Chamber*", jeudi 17 juillet 1890, London, New York, Melbourne : Ward, Lock and Co., 1891.
- Mumm, Susan, "Not Worse than Other Girls': The Convent-Based Rehabilitation of Fallen Women in Victorian Britain", *Journal of Social History*, volume 29, n° 3, printemps 1996.
- Mumm, Susan, *Stolen Daughters, Virgin Mothers : Anglican Sisterhoods in Victorian Britain*. London, Continuum International Publishing Group, 1999.
- Stedman-Jones, Gareth, "Working-Class Culture and Working-Class Politics in London, 1870-1900 : Notes on the Remaking of a Working Class", *Journal of Social History*, volume 7 (1973-74).
- Stedman-Jones, Gareth, *Outcast London : A Study in the Relationship between Classes in Victorian Society*. Harmondsworth, Baltimore : Penguin, 1976.
- Stedman-Jones, Gareth, *Languages of Class Studies in English Working Class History, 1832-1982*. Cambridge : Cambridge University Press, 1984.
- Thompson, Francis Michael Longstreth, *The Rise of Respectable Society : A Social History of Victorian Britain 1830-1900*. London : Fontana, 1988.
- Twining, Louisa, *Workhouses and Pauperism and Women's Work in the Administration of the Poor Law*. London : Methuen and co., 1859.
- Watkin, Brian, *Documents on Health and Social Services, 1834 to the Present Day*. London : Methuen & Co, 1975.
- Weeks, Jeffrey, *Sex, Politics, and Society : The Regulation of Sexuality since 1800*. London : Longman, 1989.
- Wiener, Martin J., *Reconstructing the Criminal : Culture, Law, and Policy in England, 1830-1914*. Cambridge : Cambridge University Press, 1994.
- Zedner, Lucia, *Women, Crime and Custody in Victorian England*. Oxford : Clarendon Press, 1991.